

TRIMESTRIEL

N° 5

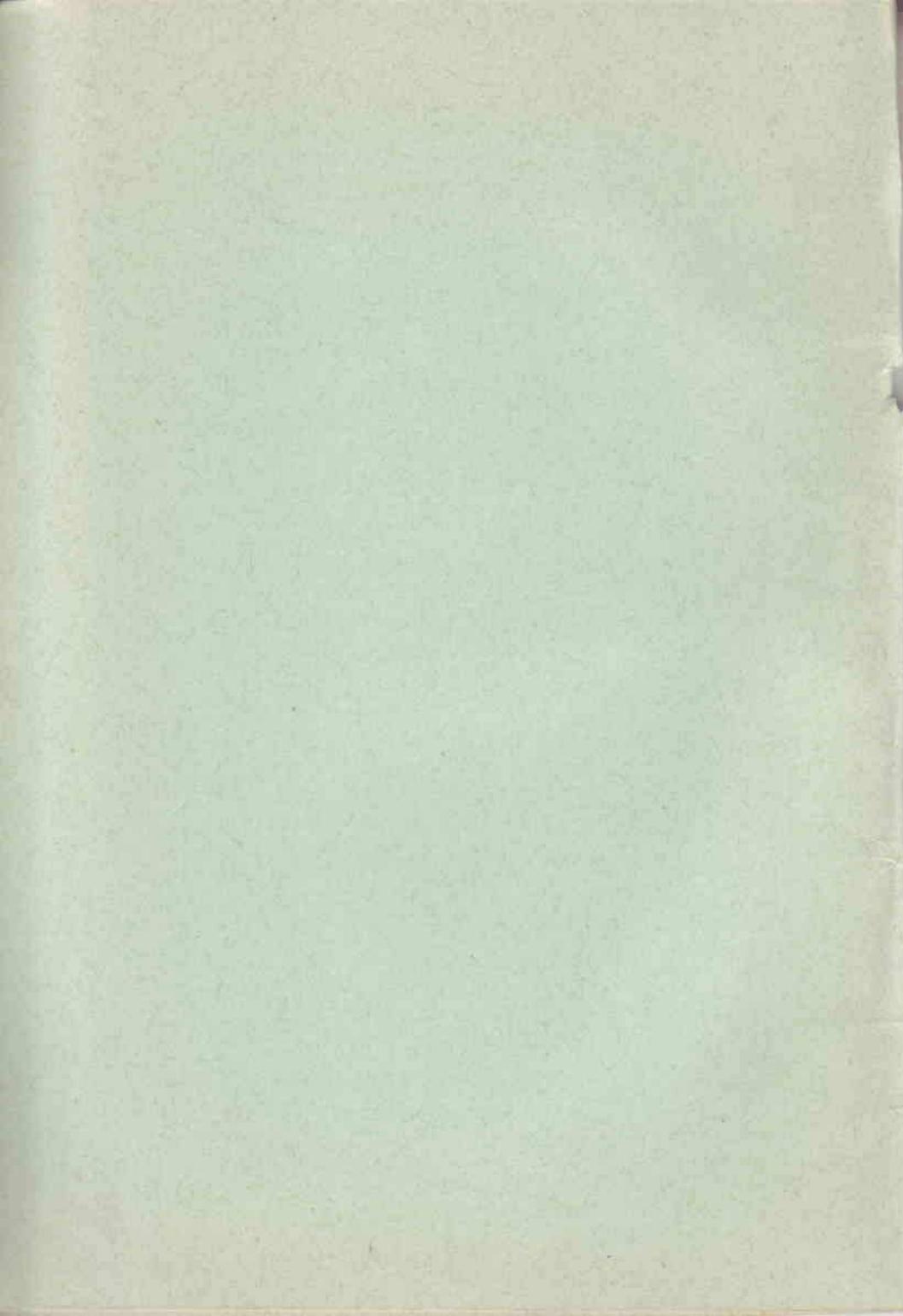
BULLETIN

LA GAZETTE  
*des Postiers  
Philatélistes*



JANVIER  
1895

2<sup>ème</sup> ANNEE



# LA GAZETTE

## DES POSTIERS PHILATELISTES

Bulletin d'Information et de Documentation.

Bulletin trimestriel : 2<sup>e</sup> année - N° 5 - Janvier 1975.

Le numéro : 1 F 50 - Abonnement : 5 F.



POSTIERS PHILATELISTES : Association déclarée sous  
N° 52748 (loi de 1901).

---

Président d'Honneur : M. AUDEBERT.

Président fondateur : M. ROUSSOT.

Président : M. GAYOUX.

Vice-Présidents : MM. GLEIZES et SOUCHON.

Secrétaire : M. CHOPINEAU, Receveur P.T.T.  
78320 LE MESNIL-SAINT-DENIS.

Secrétaire Adjoint : Mme VERGNAUD.

Trésorier : M. LIFLARD.

Trésorier Adjoint : M. CHAPELLE.

Service des Echanges : M. OLIVE.

Service de la Marcophilie : M. VEZIES.

Service des Nouveautés : M. DALLOZ.

Bibliothèque : M. BUISSET.

# SOMMAIRE

<b>BONNE ET HEUREUSE ANNEE</b> .....	page 3
<b>LE 25 CENTIMES CERES DE 1875</b> .....	4 à 7
<b>GROUPE DE LA HAUTE-GARONNE</b> .....	8
<b>LES GUICHETS ANNEXES MOBILES ET SEDENTAIRES</b>	11
<b>MARQUES POSTALES ET OBLITERATIONS DE LA GIRONDE</b> .....	12 à 14
<b>LES FLAMMES D'OBLITERATION</b> .....	15 et 16
<b>ANNONCES ET QUESTIONS</b> .....	17
<b>CACHETS RETOUR A L'ENVOYEUR DU RHONE</b> .....	18 et 19
<b>COMMUNIQUE SECTION MARCOPHILIE</b> .....	20

# Bonne et Heureuse Année

Le Président d'Honneur, le Président, les Membres du Bureau National prient les Adhérents à « Postiers Philatélistes » et leurs familles d'accepter leurs meilleurs vœux de bonne et heureuse année ;

souhaitent que 1975 soit favorable à tous, dans tous les domaines et en particulier dans celui de la philatélie ;

désirent que la vitalité actuelle de notre Association s'accroisse encore au cours de la nouvelle année, non seulement par la progression habituelle du nombre des Adhérents, mais aussi, et surtout, par la constitution de nombreux groupes départementaux ou régionaux. Cette dernière forme de l'évolution de « Postiers Philatélistes » permet, la preuve en est déjà faite, de mieux servir ses Adhérents et de se faire connaître par l'organisation d'expositions philatéliques.

\*  
\* \*

## EXPOSITION PHILATELIQUE

Lors de la réunion du C.A. à Pantin, le 5 octobre 1974, une idée a été lancée. Le Président désirerait mettre en place une exposition philatélique réservée aux groupes, sur un thème spécial à chacun.

Pensez-y ! La question sera inscrite à l'ordre du jour de la réunion du C.A. du 8 mars 1975. Il faudra fixer le lieu, la date, les thèmes, le nombre de panneaux.



# Le 25 centimes CERES de 1875



**Connaissez-vous ce timbre ?**

Ce timbre auquel vous n'avez peut-être jamais porté une attention particulière est très certainement un des timbres les plus intéressants de France ; on en connaît plus de mille variétés constantes.

\*  
\* \*

## **Naissance du 25 centimes CERES**

Le tarif des lettres fut modifié par la loi du 24 août 1871.

Il s'éleva à 25 c. pour les lettres de moins de 10 grammes qui voyageaient en France de bureau à bureau ; il en fut de même pour les lettres de 10 à 20 grammes voyageant dans la circonscription d'un même bureau.

Les premiers timbres à 25 c. furent tirés sur les planches de 1850 au type Liberté.

A partir du 1<sup>er</sup> décembre 1871, l'Administration des Postes exigea de la fabrication un tirage journalier de 1 200 000 timbres.

## **Méthode d'impression**

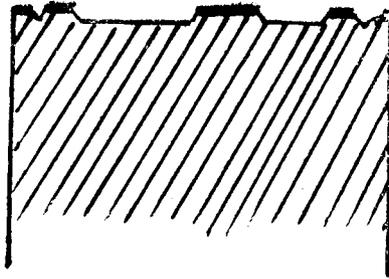
Les timbres furent imprimés en typographie à la Monnaie de Paris.

Le dessin se présentait à l'envers sur le coin original. Les parties gravées, c'est-à-dire en creux, ne recueillaient que les surplus d'encre et ne les restituaient pas au papier, sauf accident.

C'est la raison pour laquelle on trouve sur les timbres de cette époque des taches effaçant parfois une partie de la gravure.

Ces défauts d'impression, bien que recherchés par certains philatélistes ne présentent qu'un très maigre intérêt.

*surface d'encrages*



Le coin original était multiplié par une méthode très chère à Hulot, la galvanoplastie.

Son procédé consistait à prendre des empreintes en plomb sur le coin original.

Celles-ci étaient enduites d'une couche de plombagine et immergées ensuite dans un bain galvanoplastique composé de sel de cuivre.

Au bout de quelques jours, une fine couche de cuivre recouvrait les empreintes soumises à l'emprise du courant électrique fourni par les piles.

Pour obtenir les types reproducteurs, les « coquilles » étaient soigneusement séparées de leur support, renforcées au moyen d'un alliage métallique et fixées sur les blocs acier.

Les empreintes sur plomb fournies par les types reproducteurs étaient disposées de façon à obtenir 15 rangées de 10 sur un marbre, puis l'ensemble était maintenu par un cadre en cuivre.

Dans le bain électrolytique relié au pôle négatif de la pile, on plaçait le dispositif en procédant, comme lors de la première opération.

Ainsi naissait la planche-galvano qui, placée à côté d'une autre analogue formait la planche de deux panneaux de 150 timbres prête à l'impression.

Une fois calée sur la presse mécanique, on procédait à plusieurs mises au point, découpages, réglages de la pression sur la planche.

L'impression des planches de timbres pouvait alors commencer.

# LA RECONSTITUTION DU 25 CENTIMES CERES DE 1871

## Les origines de la reconstitution

Le grand philatéliste Dillemann présenta lors de l'Exposition du Havre en 1929, un essai de reconstitution de la bande de la Grande Cassure en timbres dentelés et en timbres coloniaux.

M. Chirici, d'Orléans, fut très intéressé par cette étude et pensa que la reconstitution des planches du 25 c. Cérés était réalisable.

M. Chirici commence ses travaux dans de très mauvaises conditions car il ne possède aucun renseignement susceptible de l'aider.

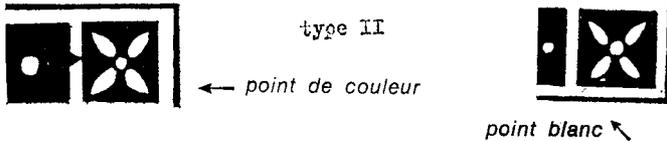
Il ignore le nombre de planches, si les panneaux sont formés à l'aide de clichés mobiles...

Il doit classer les défauts identiques, les numéroter dans l'ordre des découvertes et rechercher ces mêmes défauts sur les paires et bandes.

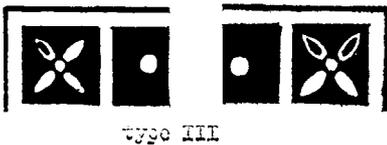
Par superposition et juxtaposition de celles-ci, il reconstitue pour la première fois, le 23 décembre 1931, le panneau d'un timbre imprimé en typographie.

Lors de ses recherches, M. Chirici fait une découverte très importante qu'il communique au monde philatélique : il existe 3 types du 25 c. Cérés.

Le type I se caractérise par un encadrement et des fleurons normaux, c'est-à-dire sans accident, ni taches parasites blanches ou de couleur.



Sur le type II, le filet inférieur est plus épais que les autres.



3 points de couleur dans  
fleurons supérieurs



Sous-types observés plus tard :

Point bleu sur la 23<sup>e</sup> perle N.E., la 24<sup>e</sup> perle N.E., dans la chevelure et dans la partie supérieure du 5<sup>e</sup> élément vertical gauche de la grecque N.O.

Tous les signes distinctifs des types susmentionnés ne sont pas toujours visibles.

La charpente du deuxième panneau sera prête le 18 juin 1932 malgré toutes les difficultés rencontrées.

Grâce à la rapidité de ses recherches, son étude est assez avancée pour qu'il puisse présenter un mois plus tard, à l'Exposition de Clermont-Ferrand, un bloc reconstitué de 40 timbres du panneau de la Grande Cassure ainsi qu'un panneau entier de 150 timbres (planche 3, panneau D3) avec un dessin très agrandi pour chaque timbre.

M. Chirici fut déçu du peu d'intérêt porté par le jury et renonça à contrecœur à poursuivre plus avant ses travaux de reconstitution auxquels il s'était totalement consacré.

(A suivre)

J.-P. LEFIEVRE

N.B. — Pour tous renseignements concernant cet article, vous pouvez vous adresser à M. J.-P. LEFIEVRE, en adressant votre correspondance au siège social du Groupe Départemental du Loiret, 4, rue J.-B.-Colbert, 45100 ORLEANS.



# Communiqué :

## **GROUPE DE LA HAUTE-GARONNE**

L'assemblée générale s'est tenue le 30 novembre 1974 en présence de MM. Gayoux, Gleizes, Liflard et Vezies, du Bureau National. Elle a regroupé les adhérents isolés du département et ceux ayant formé, voici deux ans, le groupe de Saint-Lys Radio.

L'assemblée a mis un terme à l'existence du groupe de Saint-Lys en créant celui de la Haute-Garonne.

Le bureau de notre nouveau groupe a été élu à l'unanimité ; il a la composition suivante :

Président : M. Hassan.

Vice-présidents : MM. Fontes et Bouhours.

Secrétaire : M. Caumette.

Secrétaire adjoint : M. Cardes.

Trésorier : M. Deruelle.

Trésorier adjoint : M. Sucret.

Service nouveautés : MM. Castillou et Sarda.

Service échanges : MM. Caumette et Deruelle.

M. Vezies a pu présenter les différents échantillons des documents qui peuvent être servis à tous les adhérents par le service marcophilie.

MM. Castillou et Sarda se chargeront de regrouper les demandes, tant pour la marcophilie que pour les nouveautés, et passeront les commandes globales à MM. Vezies et Dalloz.

Avec l'appoint de six nouveaux adhérents, le groupe est désormais fort de 44 membres. Une affiche, réalisée d'après la couverture de *La Gazette*, sera prochainement diffusée dans les différents services du département afin de nous faire connaître.

L'assemblée générale du 30 novembre a donc vu la fin d'une situation déplorable ; elle a permis à de nombreux adhérents de renouer des liens avec leur association, parfois même de la découvrir, et à d'autres postiers de pouvoir les rejoindre.

Ainsi les « Postiers Philatélistes » prennent un nouveau départ à Toulouse, départ très prometteur à en juger par l'ambiance de la réunion et le nombre de participants.

Pour tous renseignements, M. Caumette peut être joint au Centre de Calcul Interrégional, 24, rue du Général-Ferrier, 41049 Toulouse Cedex ou par téléphone au 62 97 41 poste 502.

**CE QUE NOUS APPORTONS  
AUX COLLECTIONNEURS  
LEUR EST INDISPENSABLE**

TOUT POUR LA PROTECTION  
ET LA MISE EN VALEUR  
DE TOUTES LES COLLECTIONS



**LE PLUS GRAND CHOIX  
EN FRANCE  
DE MATERIEL  
PHILATELIQUE**

**100, RUE DE LA REFORME, 92100 BOULOGNE-BILLIERS**

# POSTIERS PHILATELISTES



Vous êtes prié d'assister à l'Assemblée Générale qui aura lieu le dimanche 9 mars 1975, 9 heures, dans la salle des Congrès du ministère des P.T.T.

Ordre du jour :

- Rapport moral ;
- Rapports du trésorier et des Commissaires aux comptes ;
- Comptes rendus des responsables des services (Echanges, Marcophilie, Nouveautés) ;
- Propositions et vœux ;
- Election pour le renouvellement du tiers des membres du bureau ;
- Tirage de la tombola réservée aux adhérents à jour de leur cotisation.

A DETACHER ET A ENVOYER AVANT LE 1<sup>er</sup> MARS 1975 A :

**M. LIFLARD Pierre**  
**47, avenue du Président-Wilson**  
**94340 JOINVILLE-LE-PONT**

# LES GUICHETS ANNEXES MOBILES ET SEDENTAIRES

## REGION NORMANDIE ( Suite )

### 76. SEINE-MARITIME

76. Le Havre-Sanvic Annexe Mobile 1	A 9	Créé le 17-4-67
76. Rouen Hôtel-de-Ville Annexe Mobile 1	A 9	Créé le 26-3-60. supprimé le 31-1-67 ?
76. Rouen Saint-Clément Annexe Mobile 1	A 9	Créé le 1-2-67. remplace Rouen H.-V.
Le Havre Principal An. A	?	Signalé par M. Charbonnier
Le Havre Principal An. B	?	Signalé par M. Charbonnier
Le Havre Annexe 1	A 9	
76. Fécamp Annexe 1	A 9	Créé le 23-12-66
76. Blangy-sur-Bresle An. 1	A 9	Créé le 20-10-66
76. Blangy-sur-Bresle An. 2	A 9	Créé le 16-2-70
76. Cany-Barville Annexe 1	A 9	
76. Cany-Barville Annexe 2	A 9	
76. Doudeville Annexe 1	A 9	
76. Envermeu Annexe 1	A 9	
76. Envermeu Annexe 2	A 9	
76. Callengeville G.A.	A 9	
76. Gournay-en-Bray An. 1	A 9	
76. Fourcamont Annexe 1	A 9	
76. Goderville Annexe 1	A 9	A changé d'appellation
76. Manneville-La Goupil G.A.	A 9	Nie dénomination de Goderville An. 1
76. La Cerlangue G.A.	A 9	
76. Saint-Aubin-le-Cauf G.A.	A 9	
76. Saint-Ouen-du-Breuil G.A.	A 9	
76. Saint-Nicolas-d'Aliermont Annexe 1	A 9	
76. Yvetot Annexe 1	A 9	
76. Yvetot Annexe 2	A 9	

R. BREMOND (Orléans)

# MARQUES POSTALES ET OBLITERATIONS UTILISEES EN GIRONDE DES ORIGINES A 1876

La description des Marques Postales et Oblitérations utilisées dans les bureaux de Poste de la Gironde sera plutôt une nomenclature qu'un catalogue, car je n'ai pas la prétention de pouvoir donner une cote à chacune de ces empreintes.

Les valeurs que j'indiquerai ne représenteront qu'une idée de base, la plupart sont des résultats de vente de négociants ou ont été relevées sur des catalogues spécialisés.

Je profite de cette introduction pour remercier tous les amis qui, depuis des années, me donnent des renseignements et principalement les collègues des **POSTIERS PHILATELISTES**.

Les dates que je donne pourront toujours être améliorées et je demande à chacun de bien vouloir me signaler les erreurs ou omissions.

C'est volontairement que je laisse de côté, les « Manuscrits » et les oblitérations de Bordeaux, qui ont déjà fait l'objet d'articles dans la presse spécialisée. A la fin de cette nomenclature sur la Gironde, je reprendrai la description des cachets de Bordeaux, avec leurs périodes d'utilisation.

Voici tout d'abord la reproduction des différents types de cachets au tampon utilisés en Gironde (voir clichés page ci-contre).

Dans les prochains numéros de *La Gazette des Postiers Philatélistes*, je donnerai tous les renseignements que je possède, bureau par bureau, avec les différentes variétés de types.

Des origines à 1791, les Marques Postales sont sans numéro (marques de Départ, Déboursés ou Port Payés). Ce n'est qu'en 1792 qu'apparaît le numéro du département qui est alors le 32 pour la Gironde. (Il y a eu 134 numéros de département avec les départements conquis). A partir de cette date les marques et cachets seront plus nombreux.

Le cachet « Grille » fut utilisé à partir de 1849 ; puis, le 1<sup>er</sup> janvier 1852, tous les bureaux reçurent le cachet composé de « Petits Chiffres » entourés de points formant losange.

En janvier 1863, ces Petits Chiffres furent remplacés par de « Gros Chiffres » ; la liste des bureaux français étant reconstituée par ordre alphabétique.

Les « Petits Chiffres des Gros Chiffres » sont des cachets envoyés en complément par l'Administration. Ces cachets proviennent de la

PREIGNAC

32  
S<sup>t</sup>MACAIRE

P.32.P.  
LA REOLE

DEB. BLAYE

DÉB 32  
COUTRAS

Type 4.



Type 12 (4 Fleurons)



Type 17.

32  
S<sup>t</sup> Ciers  
La-Loche

Type 21.



Type 25



Type 32.



Petits Chiffres  
du Gros Chiffre.

Type 5.



Type 13.



Type 17 bis.



Type 22.



Type 26



Type 33.



Convoyeurs  
Stations

Type 6.



Type 14.

32  
S<sup>t</sup> Médard  
COUTRAS

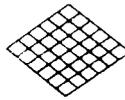
Type 18.



Type 23.



Type 27



Grille

Type 8.



Type 15.

32  
S<sup>t</sup> Médard

Type 19.



Type 24.



Type 29 bis.



Petits Chiffres.

Type 9.



Type 16

32  
S<sup>t</sup> Médard

Type 20.



Type 24 bis.



Type 30.



Gros Chiffres.

première nomenclature et ne devaient servir qu'en complément, lors des jours d'encombrement de courrier.

Exemple : le P.C. du G.C. utilisé à Arcachon : 136, correspondait au bureau d'Arpajon, dans la nomenclature précédente.

La Gironde étant un département à façade maritime, nous y rencontrons certains cachets d'un type particulier à ces départements ou aux départements frontaliers (cachets d'entrée)

En outre, certains bureaux utilisèrent des cachets particuliers ; ils seront cités au fur et à mesure de la description de ces bureaux (Bateau à vapeur, B.M., boîtes urbaines, etc...).

J'ouvre ici une parenthèse pour vous faire remarquer une similitude entre cette période et celle de maintenant. Les origines du Code Postal remontent à 1792.

— Numéro de département : 32 en 1792, 33 en 1975.

— Numéro des villes : Arcachon 4025 (1) en 1859, 136 (2) en 1863 et 33120 (3) en 1975.

Jean-Claude GARCIA

(A suivre)

---

(1) Le bureau d'Arcachon n'existait pas lors de la mise en place de la première nomenclature, début 1852. Entre cette période et juillet 1862 on attribuait un n° d'ordre à chaque bureau, selon l'ordre de sa création. C'est ce qui explique le n° 4025 attribué à la ville d'Arcachon.

(2) Remise en place dans l'ordre alphabétique de tous les bureaux existants.

(3) Il ne s'agit pas ici d'un n° d'ordre mais du n° de code postal que vous connaissez bien.



# LES FLAMMES D'OBLITÉRATIONS ILLUSTRÉES ET ORDINAIRES "MAXIMUMS"

CLASSIFICATION (deux types) :

- A : Flamme à droite.
- B : Flamme à gauche.

## I — FLAMMES ILLUSTRÉES « MAXIMUM »

- LANCEY (38) Isère, type B  
Bergès, n° Yvert 1707.
- BRY-SUR-MARNE (94) Val-de-Marne, type A  
Europa, n°s 1789 et 1790.
- FOUGERES (35) Ille-et-Vilaine, type A  
Château de Fougères, n° 1236.
- NICE (06), type A  
Marché aux fleurs, n°s 440 et 441.
- ALBI RP (81) Tarn, type B  
Cathédrale d'Albi, n° 667.
- STRASBOURG RP (67) Bas-Rhin, type A
- STRASBOURG (67) Bas-Rhin, type A  
Conseil de l'Europe, n°s 1789, 1790 et 1792.
- LE MANS gare (72) Sarthe, type A  
n° 1761.
- NICE place Garibaldi (06) Alpes-Maritimes, type A  
Athlétisme, n°s 1573 et 1650.
- CHATEAU-THIERRY (02) Aisne, type A  
La Fontaine, n° 397.
- LA BAULE (44) Loire-Atlantique, type B  
Hippisme, n° 965.
- VENDOME (41) Loir-et-Cher, type A  
Europa, n°s 1789 et 1790.
- MONTATAIRE (60) Oise, type A  
Tir à l'arc, n° 1163.
- DOUAI principal (59) Nord, type B  
Beffroi de Douai, n° 1051.
- UZERCHE (19) Corrèze, type A  
Uzerche, n° 1040.

- PERPIGNAN RP (66) Pyrénées-Orientales, type B  
Avion, n° 43 AV.
- TOURS gare (37) Indre-et-Loire, type A  
Locomotive, n° 339, 340, 1024 et 1631.
- SAVERNE (67) Bas-Rhin, type B  
Chappe, n° 844.
- BEAUVAIS RP (60) Oise, type A  
Cathédrale de Beauvais, n° 666.
- PAU centre de tri (64) Pyrénées-Atlantiques, type B  
Château de Pau, n° 1175.
- CLICHY (92) Hauts-de-Seine, type B  
Marianne de Londres, n° 682 à 701.
- ARCACHON principal (33) Gironde, type A  
n° 1312.
- BUGEAT (19) Corrèze, type A  
n° 1723.
- STRASBOURG RP (67) Bas-Rhin, type A  
Europa, n° 1789 et 1790.

**II — FLAMMES ORDINAIRES « MAXIMUM »**

- LYON Les Terreaux (69) Rhône, type A  
Centenaire du Club Alpin, n° 1075.



## PETITES ANNONCES

**JE RECHERCHE** pièces de monnaie françaises et étrangères avant 1930. Ferais éventuellement échange avec timbres français neufs de 1963 à 1973.  
**OLIVE Aimé, PP 2359, 79, avenue Philippe-Auguste, 75011 PARIS.**

---

**AIMERAIT VENDRE 50 % rabais :**

- 1) **Timbre n° 14** (catalogue Cérés) Napoléon III bleu s/lilas 20 c. Type II Empire français.
  - 2) **Une série carnet croix-rouge de 1934 à nos jours.**  
**LACHAUX, PP 2220, P.T.T. 70200 LURE.**
- 

**JE RECHERCHE un exemplaire neuf du 0,50 horlogerie Besançon (1962).**  
**WATTEL, PP 262 81120 LABOUTARIE.**

---

**CEDERAIT quelques séries neuves tableaux des pays d'Europe ; également enveloppes Premier Jour Cérés sur soie France (complet depuis 1967) ; encarts Cérés depuis 1965.**

**M. GIROUSSENS, PP 1761 (Tél. 217033) à Toulouse.**

---



## QUESTIONS A NOS LECTEURS

**Question :**

Comment obtenir par correspondance les oblitérations des agences postales navales. (Les gérants d'agence postale ne donnent pas suite aux demandes concernant les cachets manuels, seules sont acceptées les demandes d'oblitérations mécaniques).

**Question :**

Quelqu'un connaît-il l'adresse d'une revue philatélique paraissant en Andorre (de préférence en français).

**Répondre :**

**M. BAUBAN Philippe, 17, rue Léo-Lagrange, 93130 NOISY-LE-SEC  
PP 1658.**

# LES CACHETS « RETOUR A L'ENVOYEUR »

## AVEC NUMERO DU DEPARTEMENT DU RHONE

Nous ignorons la loi ou le décret de création de ce type de cachet, nous savons seulement que celui-ci apparaît vers 1867, toujours apposé au recto.

Il est utilisé lorsque la lettre ne peut parvenir à son destinataire. Il s'agit généralement d'erreur dans l'adresse, mais également lorsqu'une lettre est après un certain temps, non réclamée à la poste restante.

Il est évidemment indispensable que l'adresse de l'expéditeur soit connue ; dans la négative la lettre serait alors dirigée aux rebuts.

Les chiffres sont d'abord ceux de l'ordre alphabétique, classement pour toute la France au 1<sup>er</sup> janvier 1863, dit de la deuxième nomenclature, ou des « gros chiffres ».

La guerre de 1870 laissera libres les numéros des bureaux d'Alsace-Lorraine ; ceux-ci seront repris par les bureaux naturellement créés. Pour le Rhône (A), Saint-Lager prendra le n<sup>o</sup> 4346 classé vacant par le bureau d'A.L. de Woerth, puis nous verrons 4489 Pontcharra en janvier 1864 et ainsi de suite un numéro, sera pour toute la France attribué au fur et à mesure des nouvelles créations.

Cette numération sera délaissée en 1895, Millau, en janvier 1895, sera le dernier bureau numéroté.

La couleur rouge sera la couleur règlementaire jusqu'au début du siècle, puis remplacée par la couleur noire.

Le bureau du matériel livrera aux grands bureaux des cachets de caractères différents. Nous indiquons en exemple ceux employés au bureau de Lyon (nous n'avons jamais vu les cachets de bureaux de quartiers avec indices (ce qui laisse à penser que les retours à l'envoyeur étaient rassemblés au bureau central).

### REMARQUE :

L'on peut constater que certains bureaux possèdent et utilisent encore de nos jours les cachets « *Retour à l'envoyeur* » avec numéro.

## NOMENCLATURE

### Liste des bureaux créés avant le 1<sup>er</sup> janvier 1863

87	Amplepuis	632	Brignais
116	Anse	909	Chasselay
131	L'Arbresle	1108	Condrieu
377	Beaujeu	1184	Cours
433	Belleville	1245	Cublize
511	Bois-D'Oingt	1358	Duerne

1373	Les Echarmeaux		6606	Charbonnières	7-1878
1538	Fontaine		6711	Bourg-d'Ecully (1)	3-1879
1661	Givors		6711	Tassin	2-1881
1702	Grandris		6712	Saint-Martin-en-Haut	3-1879
2052	Limonest		6837	Saint-Bel	7-1880
2145	Lyon		6867	St-Cyr-au-Mont-Dore	5-1881
2411	Monsol		6913	Caluire-et-Cuire	6-1881
2543	Mornant		6916	Haute-Rivoire	9-1881
2586	MURE (LA)		7024	Bourg-d'Ecully (1)	5-1881
2647	NEUVILLE-S/S		7042	Ampuis	3-1881
2756	Oullins		7087	Meys (2)	6-1881
3603	Sainte-Foy-l'Argentière		7249	Lyon Saint-Jean	3-1882
3618	Saint-Genis-Laval		7264	Julienas	9-1882
3623	Saint-Georges-de-Reneins		7285	Chazay-d'Azergues	9-1882
3803	Saint-Laurent-de-Chamousset		7291	Jullie	10-1882
3865	Saint-Symphorien-sur-Coise		7423	St-Germain-au-Mt-Dore	7-1883
3903	Tarare		7462	Denice	10-1883
3942	Thizy		7496	Ste-Foy-la-Mulatière (3)	2-1885
4117	Vaugneray		7519	Collonges-au-Mt-Dore	7-1884
4132	Venissieux		7656	Irigny	11-1885
4245	Villefranche-sur-Saône		7698	Chenas	9-1886
4278	Villeurbanne		7789	Sainte-Foy-les-Lyon	4-1888
	(A)		7806	Jarnioux	9-1887
4346	St-Lager (ex Woerth)	3-1876	7821	Pierre-Bénite	7-1888
4489	Pontcharra	1-1864	7915	Saint-Fons	6-1890
4608	Fleurie	3-1865	7969	Lyon-Préfecture	5-1891
4609	Vernaison	2-1865	8069	Bully	12-1891
4698	Grigny	1-1866	8159	Francheville	8-1892
4799	Saint-Vincent-de-Reins	4-1867	8202	Bourg-de-Thizy	10-1892
4800	Vaux-Rhône	6-1867	8214	Orliénas	12-1892
4892	Bessenay	2-1868	8310	Messiny	8-1893
4893	Chessy	2-1868	9330	Craponne	12-1893
4894	Lozanne	2-1868	8358	Saint-Rambert-Ile-Barbe	8-1893
6089	Villie-Morgon	2-1870	8365	Lyon Saint-Just	9-1893
6109	Saint-Igny-de-Vers	5-1876	8464	St-Etienne-des-Ouillières	10-1893
6292	Quincie	6-1873	8494	Soucieu-en-Jarrest	10-1893
6316	Lyon Les Terreaux	12-1872	8589	Lyon Perrache	10-1893
6317	Lyon Les Brotteaux	1872	8020	St-Didier-au-Mont-Dore	3-1894
6318	Lyon La Croix-Rousse	1872	8625 a	Lyon Exposition	5-1894
6319	Lyon Vaise	1872	8625 b	Lyon Monplaisir	8-1893
6320	Lyon La Guillotière	1872	8675	Brussieu	6-1893
6488	Blace	4-1877	8781	Treize	9-1894
6605	Chaponost	7-1878	8851	Millery	1-1895

#### REMARQUE :

- (1) BOURG D'ECULLY, ouvert en 3-1879, n° 6711,, laisse son n° à TASSIN pour le n° 7024.
- (2) MEYS eut son n° 7087 utilisé dès 8-1881 par BOURG DE COURTES (I.-et-V.) ; n'a sans doute jamais reçu de cachet.
- (3) 7496 prit le nom de la Mulatière en 3-1894.

— Toutes les remarques au sujet de cet article sont à adresser à M. R. DELMOTTE, 9, rue Laurencin, 69002 LYON.

# SECTION MARCOPHILIE

Au seuil de cette nouvelle année, je vous prie d'agréer tous mes meilleurs vœux de bonheur et de santé pour vous et vos familles. Que vos découvertes philatéliques soient nombreuses et enrichissantes. Je remercie ici tous ceux qui m'ont adressé leurs souhaits en les priant de m'excuser de n'avoir pu leur répondre individuellement.

Les fortes augmentations du coût de la vie se répercutent à la fois sur le prix des supports (cartes ou enveloppes) de souvenirs philatéliques et sur la valeur faciale des timbres-poste émis. Aussi, il n'est plus possible de continuer à faire fonctionner le service marcophilie dans les conditions en vigueur jusqu'ici.

Il faut, **rapidement**, constituer des provisions suffisantes pour faire face aux échéances. Ces dernières sont conditionnées par le rythme inégal des émissions et par la nécessité de grouper les envois par souci d'économie de frais généraux et de port ; d'autres circonstances jouent également : émission imprévue, participation à une manifestation philatélique, la période des vacances, etc. . .

Chaque abonné recevra donc le nouveau barème des provisions jugées indispensables avec, le cas échéant, l'indication du complément à verser, pour continuer à recevoir les souvenirs de son choix.

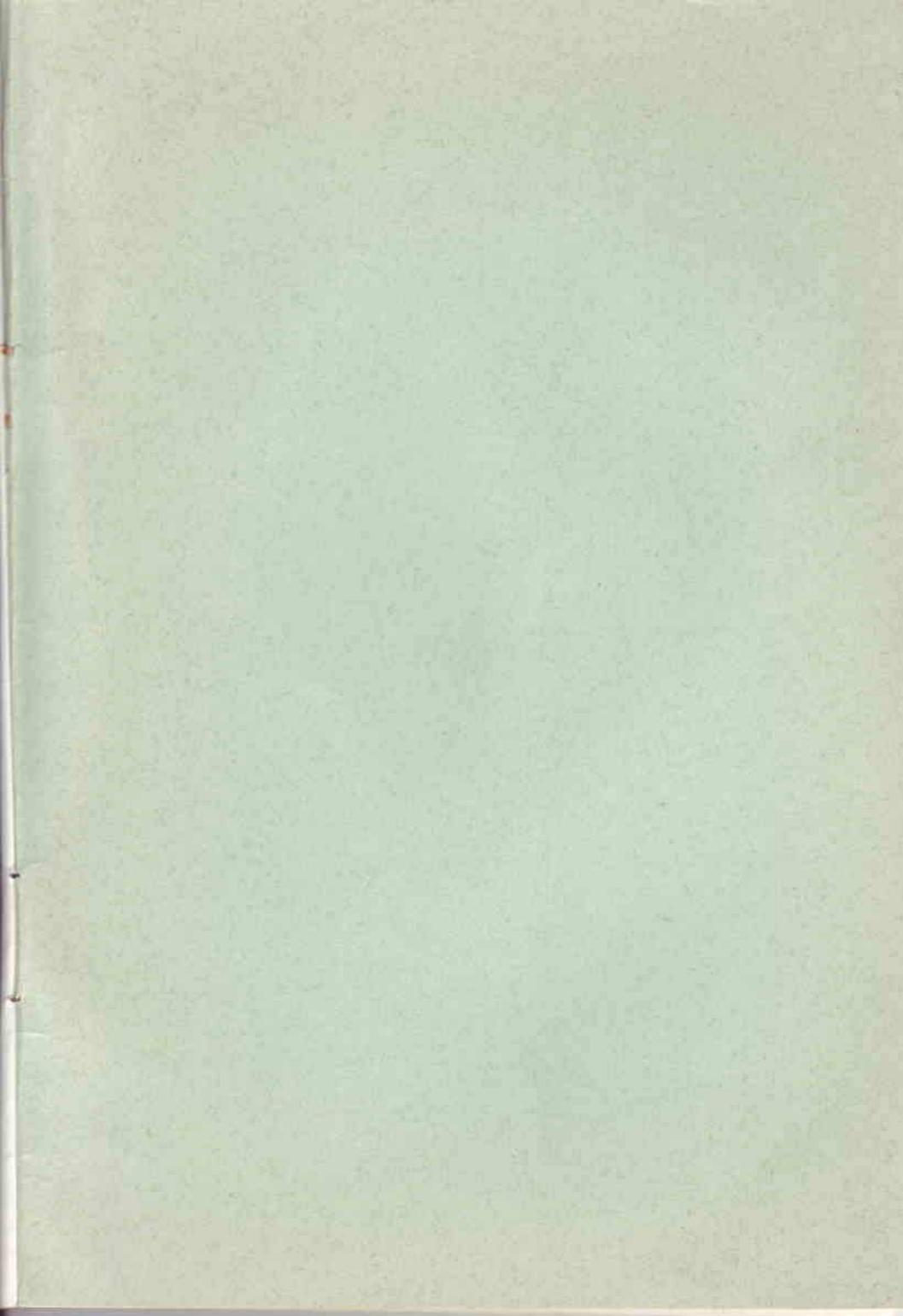
Les conditions de règlement des envois demeurent inchangées.

Notre service n'existant que **pour** vous et **par** vous, ne pourra continuer à fonctionner que si vous lui en accordez les moyens.

Guy VEZIES  
91130 RIS-ORANGIS  
C.C.P. Paris 1864



Vous retrouverez la suite de l'article sur l'Automation, de notre ami LEFEVRE, ainsi que la fin du catalogue de notre Bibliothèque, dans *La Gazette des Postiers Philatélistes* n° 6.



OUVERT TOUS LES JOURS  
SAUF LE JEUDI



HEURES D'OUVERTURE  
10 h à 17 h